

CREG NEWSLETTER

JUILLET 2023

EDITION 17

SOMMAIRE

Le CREG outille les cadres de 5 pays de l'UEMOA sur la BSDD du 04 au 07 juillet 2023 à Niamey.....1

LE CREG vient en appui aux experts du Tchad sur la BSDD : du 10 au 17 juillet.....2

Appui du CREG à la mission de la CEDEAO de collecte des données socioéconomiques au Sénégal pour la production des Perspectives économiques régionales du 17 au 21 juillet 2023.....3

Aux Jeudis scientifiques du CREG, nous valorisons nos chercheurs (20 juillet).....4

Atelier de restitution de la conférence de Marrakech (25 juillet 2023).....5

Le CREG au côté du PRB pour « Engager un dialogue politique stratégique pour la prise en compte du travail non rémunéré en Afrique de l'Ouest francophone ».....6

Appui du CREG aux experts Mauritaniens dans la finalisation du rapport sur le Dividende démographique : du 24 Juillet au 02 Août.....6

Annonces.....7

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de publication: Pr. Latif DRAMANI

Rédaction : Kosi Edem AKPO, Edmée Marthe Y. NDOYE, Elavagnon LAWSON GANDEBAGNI, Sabin Nendobe DOBAH

Relecture : Knowledge and Policy Department (KPD)

Traduction : Mame Coura NDIAYE KAMA - Chef de Cabinet du CREG

Montage et Infographie: Équipe IT

Webmaster : Jean Maurice GOMIS

Contributeurs à ce numéro : Dr Faoziatou TOSSOUNO

Evènements

Le CREG outille les cadres de 5 pays de l'UEMOA sur la BSDD du 04 au 07 juillet 2023 à Niamey



Depuis l'adoption de la feuille de route de l'Union Africaine sur le thème « tirer profit pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », les pays africains dans leur majorité sont résolument engagés dans la transformation de l'immense potentiel de leur population jeune en opportunité de croissance économique. Cette volonté manifeste des Etats est matérialisée dans leurs plans nationaux de développement qui intègrent pour la plupart les enjeux du dividende démographique. Cependant, compte tenu des contraintes de financement et dans un contexte de rareté de ressource, l'allocation optimale du budget devient un défi et un impérative pour les pays dans la capture du dividende démographique.

C'est donc fort de ce constat et conscient des implications des allocations budgétaires dans l'exploitation du dividende démographique, que la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies avec l'appui technique du Consortium Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle accompagnent depuis deux ans la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Dividende Démographique (BSDD) dans un certain nombre de pays pilote à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Togo.

(+221) 33 951 45 46

assistanat.creg@creg-center.org

Grand Standing, Rue GSH41 - Chez Mbaye Diouf / 988, Thiès-Sénégal

<https://www.linkedin.com/company/cregcenter>

En effet, la Budgétisation Sensible au Dividende Démographique (BSDD) est un processus d'évaluation de la prise en compte du Dividende Démographique (DD) dans les allocations budgétaires. Elle est une approche qui vise à intégrer les préoccupations de la capture du DD et du genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes. Le terme "sensible" renvoie au fait que l'exécution du budget doit pouvoir produire des changements positifs sur les secteurs intervenant dans la capture du dividende démographique.

Après les ateliers de Grand Bassam en février 2022 et Cotonou en Mai 2023 qui ont parachevé les trois étapes du processus, l'atelier marquant la dernière étape du volet technique de la mise en œuvre de la BSDD s'est déroulé dans la Capitale nigérienne du 04 au 07 juillet 2023 sous l'égide de la CEA.

L'objectif principal de cet atelier consiste à arrimer les fonctions DDMI au budget fonctionnel et analyser la sensibilité budgétaire des composantes du DDMI. L'atelier a vu la participation des représentants des institutions internationales (ONU Femmes, CEA) et d'une trentaine de techniciens et des praticiens du budget, des instituts statistiques, de l'économie venus des différents susmentionnés.

Moment éminemment important de l'atelier, la cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre (04) allocutions dont celle de la Directrice du Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA, Mme Ngomé Diop ; du représentant du Président Coordinateur du CREG, Dr. OGA Jean-Baptiste ; la Représentante de la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Niger, Mme Anne Marie et enfin le mot d'ouverture du Représentant du Ministre du Plan, M Saidou Bakoye. Dans leurs allocutions, les hôtes n'ont pas manqué de souligner que cet atelier permettra aux pays d'identifier les secteurs clés nécessitant des investissements ciblés pour la capture du dividende démographique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le déroulement de l'atelier a été ponctué par deux présentations faites par le Coordinateur du CREG sur le processus de la BSDD et la modélisation macro-budgétaire du dividende démographique. Le Président Coordinateur du CREG le Professeur Dramani Latif est revenu sur la spécificité du modèle en mettant en exergue sa dimension globale et surtout sa capacité à simuler les politiques publiques sensibles au dividende démographique.

À la suite des présentations, les pays ont entamé les travaux techniques d'arrimage et d'estimation des élasticités budgétaires qui ont débouché à l'issue de quatre jours (04) des travaux intenses à la production des rapports techniques sur l'arrimage et l'analyse de la sensibilité budgétaire.

L'atelier a pris fin sur une invite de la Directrice du Bureau sous régionale de la CEA à une meilleure utilisation de ces résultats éminemment importants pour appuyer le plaidoyer dans la prise en compte du dividende démographique dans les allocations budgétaires. Les prochaines étapes du processus consistent à engager un dialogue national et préparer une stratégie de plaidoyer et de communication sur les résultats de la BSDD dans les 05 pays concernés.

LE CREG vient en appui aux experts du Tchad sur la BSDD : du 10 au 17 juillet



La Budgétisation Sensible au Dividende Démographique BSDD est un outil de suivi des réalisations des agendas 2030 et 2063 de l'Union africaine pour le développement durable. Elle permet également "l'exécution de l'analyse de la sensibilité budgétaire" aux objectifs de capture du dividende démographique. La BSDD est un outil stratégique qui permet "l'alignement de l'indice synthétique de suivi du dividende démographique, encore appelé Demographic Dividend Monitoring Index (DDMI), au budget fonctionnel" des pays. C'est ce qui justifie l'organisation d'un atelier de renforcement de capacités sur la BSDD, à Thiès, à l'hôtel Big Faim au Sénégal avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en partenariat avec le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG). Cette session a démarré avec l'allocution du Président Coordinateur du CREG, Pr Latif Dramani.

Il a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit cet atelier. En effet, il a noté que le TCHAD à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Cameroun fait partie des pays en retard dans le processus de la BSDD. Il a donc précisé que le présent atelier a pour objectif de produire trois rapports du processus de la BSDD à savoir : (i) le rapport de la transformation budgétaire, (ii) le rapport de la rétopolation et enfin (iii) le rapport sur l'arrimage du DDMI. Ce processus a pour finalité de produire des évidences qui seront présentées aux parlementaires et à l'exécutif pour orienter les politiques en matière d'allocation des ressources publiques. A la suite du Président Coordonnateur du CREG, le Chef de la délégation des experts du TCHAD, a entamé son allocution en remerciant le CREG et ses experts pour l'appui technique dont le pays bénéficie depuis le début du processus malgré leur agenda très chargé. Il a aussi rappelé les travaux préliminaires qui ont été réalisés par les experts du pays en prélude du présent atelier. En effet, selon M. Abakar, cet atelier a pour intérêt de renforcer l'équipe nationale pour résorber les difficultés des experts nationaux et faciliter la production des livrables, notamment le rapport de la rétopolation, de la transformation budgétaire et de l'arrimage du DDMI. Les experts du Tchad ont reçu les outils nécessaires pour définir les allocations financières nécessaires aux investissements appropriés afin de capturer le dividende démographique comme prévu dans la feuille de route de l'Union africaine (UA) de 2017 sur la capture du dividende démographique à travers quatre (4) piliers clés, à savoir : (i) l'éducation, (ii) la santé et le bien-être, (iii) la création d'emplois et l'entrepreneuriat, (iv) la gouvernance et l'autonomisation des jeunes. Ainsi, pendant 07 jours, les experts du Tchad, sous la coupole du MEPC- CI (Ministère de l'économie, de la planification, du développement et de la coopération internationale), appuyés par l'équipe technique du CREG, ont travaillé ardemment à la transformation budgétaire, la retopolation du DDMI sur les vingt dernières années et à l'analyse des élasticités budgétaires. Ils ont produit deux drafts de rapports analytiques respectivement sur la transformation budgétaire et la retopolation et un rapport sommaire sur l'arrimage. La suite du processus prévoit la finalisation de l'arrimage et la production des Policy-briefs

Appui du CREG à la mission de la CEDEAO de collecte des données socioéconomiques au Sénégal pour la production des Perspectives économiques régionales du 17 au 21 juillet 2023



Lors de sa dernière Session, le Comité Administration et Finance de la Commission de la CEDEAO a instruit la Commission de produire de façon annuelle les Perspectives économiques régionales de la CEDEAO pour aider à la prise de décision au niveau régional. La production d'un tel document nécessite la collecte de données aussi bien économiques que sociales dans chacun des Etats membres.

C'est dans ce cadre que s'est tenue à Dakar une mission de la CEDEAO qui a associé le CREG représenté par M. Kosi Edem Akpo, et la DGPPE, pour collecter les informations socioéconomiques requises pour l'élaboration des Perspectives économiques régionales de la CEDEAO. Durant les cinq jours de la mission, des séances de travail ont été effectuées avec les différentes structures en charge du suivi des principaux indicateurs socioéconomiques, notamment la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE), la Direction de la Planification (DP), la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH), la Direction du Redéploiement Industriel, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, le Ministère des Finances et du Budget, la Direction du Développement du Secteur Privé, le Comité Programme Economique Régional, l'Unité de Suivi et de Coordination de la Politique Economique (US-CPE), l'Agence de Régulation des Télécommunication et Postes (ARTP), le Ministère des Energies et du Pétrole, la Direction de l'Agriculture, l'Office des Forages Ruraux, le Ministère des Infrastructures et des Transports Routiers.

Ces travaux ont permis de renseigner le canevas d'indicateurs portant sur différents domaines clés de l'économie, notamment : (a) la performance économique ; (b) la performance sectorielle et décomposition de la croissance économique ; (c) les performances budgétaires et monétaires ; (d) la décomposition du commerce extérieur et (e) les performances sociales (pauvreté, santé, éducation, emploi, gouvernance, ...). Rappelons que le CREG est l'institution qui appuie la CEDEAO au Sénégal pour l'élaboration de la Note pays et la production des Perspectives économiques régionales 2023 de la CEDEAO.

Aux Jeudis scientifiques du CREG, nous valorisons nos chercheurs (20 juillet)



Cette session ayant pour thème « La modélisation Macro-Budgétaire du Dividende Démographique », a été présentée par le Président Coordonnateur, le Professeur Latif Dramani, Enseignant-chercheur à l'Université Iba Der Thiam de Thiès (Sénégal) et modérée par Dr Camille Guidimé, Enseignant-chercheur à l'Université de Parakou (Bénin). Cette session virtuelle a réuni plusieurs participants venus du Bénin, du Mali, du Sénégal, du Congo et du Niger. Le papier présenté a abordé « les notions de biens publics et de production de services de bien-être public ». Selon le présentateur, plusieurs théories interviennent sur ces notions, notamment l'interventionnisme étatique de (Keynes, 1936). Elle pose le problème d'intervention de l'Etat qui est le principal pourvoyeur de biens et services collectifs. Ses biens publics regroupent entre autres, les services de santé, les écoles, les universités publiques, la sécurité et la question du financement de ses biens demeure cruciale.

« Le bien-être collectif » quant à lui, est un état de satisfaction des besoins de l'ensemble de la société. Pour atteindre le développement durable, le dividende démographique vient assurer le développement économique d'un pays. Ainsi, il est défini comme l'output lié au changement dans la structure de la population. Dans la feuille de route de l'Union Africaine, l'agenda 2063 évoque le bien-être collectif du continent africain.

Par ailleurs, l'exploitation du potentiel de la dynamique de population se mesure par le DDMI qui est Demographic Dividend Monitoring Index. Le DDMI est un indicateur de résultat. Le DDMI nécessite un financement important. Il se pose alors un problème d'allocation efficiente du financement de la production de ses biens. Cette question étant beaucoup plus africaine, a conduit à la mise en place du processus de la Budgétisation Sensible au Dividende Démographique (BSDD). Plusieurs partenaires appuient ce processus notamment Hwelett, UNFPA, le CEA et les universités du Nord et du Sud afin de donner une solution à cette question. A cet effet, la BSDD comprend 4 composantes principales notamment : (i) : la restructuration du budget classique en budget fonctionnel ; (ii) arrimer chaque fonction budgétaire aux dimensions (ou sous dimensions du DDMI) ; (iii) analyser la sensibilité budgétaire pour juger des élasticités budgétaires et des fonctions auxiliaires pour une allocation budgétaire optimale ; (iv) programmer dans le budget comment procéder à la budgétisation avec l'objectif de rendre les fonctions budgétaires sensibles au DD.

Il convient de noter que l'arrimage qui consiste à affecter les sous dimensions du DDMI aux 8 fonctions budgétaires définies dans le budget fonctionnel comprend trois (03) grandes fonctions principalement les dépenses de fonctionnement, les investissements et les transferts. Il faut remarquer que le modèle estimé est une description de l'agent économique qu'est l'Etat comme étant le principal pourvoyeur de biens collectifs. De plus, le test de robustesse, les prédictions et les simulations sont en équilibre global et non partiel. Aussi, la maîtrise de la modélisation, les outils statistiques et économétriques sont nécessaires pour y parvenir.

Certains avantages sont liés à la modélisation macro-budgétaire : elle permet de faciliter l'analyse des changements économiques ; de prédire en faveur d'une planification socio-économique ; de comprendre les interactions comportementales des agents économiques. En outre l'inconvénient de cette modélisation est la non prise en compte des anticipations rationnelles des agents économiques qui est une critique de Lucas. Sept pays africains dont le Sénégal ont déjà leur modèle. A la suite des discussions il convient de retenir que : à la question de savoir quelles sont les contraintes liées à une modélisation macro-budgétaire ? le présentateur a rappelé que le Mali est un pays pionnier en matière de cette modélisation qui a été initiée entre 2017 et 2018.

De même, la construction du DDMI est un travail très lourd car il contient 24 sous dimensions qu'il faut repolier des années 2000 à nos jours. Aussi, cette modélisation exige la maîtrise des logiciels et outils statistiques et économétriques. Elle consiste à faire la modélisation en équilibre partiel et ensuite en équilibre global pour la BSDD. Quant à la question de savoir pourquoi sensibiliser au DD ? le présentateur a notifié que l'outil de mesure de base est un logarithme du DDMI [$\log(\text{DDMI})$]. Ainsi c'est une régression du DDMI qui doit être endogène. Elle mesure comment les biens et services publics sont sensibles au DD.

Atelier de restitution de la conférence de Marrakech (25 juillet 2023)



La Budgétisation sensible au Genre (BSG) est une approche budgétaire axée sur la performance et respectueuse des principes financiers d'efficacité, d'efficacités et d'équité. Elle permet de lier la dépense publique à l'atteinte et le suivi des résultats de l'action publique en matière d'égalité.

Ainsi, dans la perspective des Assemblées Annuelles Conjointes du FMI et de la Banque Mondiale prévues en Octobre 2023 à Marrakech, le Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc a organisé en partenariat avec l'ONU Femme, l'AFD et l'Union Européenne, une conférence régionale sur la Budgétisation Sensible au Genre (BSG), les 7 et 8 juin 2023 à Marrakech. Cette conférence est tenue dans le cadre du programme « La Route vers Marrakech ». Ainsi, elle a facilité l'échange de connaissances et d'expériences entre les participants. Aussi, elle a permis de tirer des enseignements, de partager des bonnes pratiques à l'échelle régionale et mondiale et de formuler des recommandations pour une meilleure mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre.

C'est à la suite de sa participation à cette session que le Sénégal, à travers une délégation conduite par le Ministère de la femme et composée des représentants du Bureau pays de ONU Femme, des collectivités territoriales et des membres de la société civile a organisé un atelier de restitution et de suivi des recommandations mardi 25 Juillet 2023 à la salle de conférence du ministère de la femme, de la famille et de la protection des enfants à partir de 9h. A l'issue de la brillante participation du Sénégal à ladite conférence, un atelier de restitution a été organisé le 25 juillet 2023 par le Ministère de la femme avec l'appui de l'ONU femmes. Présidé par le Secrétaire Général du dit Ministère, représentant Mme le Ministre Dr. Fatou Diagne Gueye, l'objectif de l'atelier qui a réuni plus d'une vingtaine de praticiens, est d'une part de partager les leçons apprises de l'expérience marocaine dans la mise en œuvre de la Budgétisation sensible au Genre et d'autre part présenter les projets pilotes au Sénégal notamment le cas du budget participatif de Louga ainsi que l'ébauche de la feuille de route sur la Budgétisation Sensible au Genre. A cet effet, cet événement a enregistré la participation de plusieurs hautes organisations dont la CEDEAO, l'ANSD, la société civile et les représentants des collectivités territoriales (Louga etc.). Le CREG connu pour son expertise sur les questions genre a été également convié à ces assises. La restitution faite par l'ONU femmes est revenue sur le « Succes story » du Maroc dans la mise en œuvre de la BSG avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'ONU femmes et la Banque Mondiale.

En effet, le Maroc a entamé le processus de la BSG depuis 2000 qui a abouti en 2013 à la Création du Centre d'Excellence sur la Budgétisation Sensible au Genre (CEBSG). Le processus a été fortement appuyé par des réformes constitutionnelles et légales. Le cas des projets pilotes de la BSG au Sénégal a fait également l'objet d'une discussion. Ainsi, le Budget participatif implémenté dans la région de Louga a été très apprécié avec des résultats probants et un passage à l'échelle prévue.

Les contributions enrichissantes des participants ont débouché sur quelques recommandations phares dont l'élaboration d'un document cadre de projet sur la budgétisation sensible au Genre, la définition de l'ancrage institutionnel, l'implication de l'ANSD dans la production des données ventilée par sexe, le renforcement de la collaboration entre institutions de recherche et le ministère de la femme. L'atelier a pris fin par un appel à l'action par la création d'un Groupe Nationale pour la Promotion de la Budgétisation Sensible au Genre.

Le CREG au côté du PRB pour « Engager un dialogue politique stratégique pour la prise en compte du travail non rémunéré en Afrique de l'Ouest francophone ».



La formation virtuelle sur le plaidoyer en faveur d'une intégration du travail domestique non rémunéré dans les politiques publiques se fait dans le cadre du projet Counting Women's Work (CWW) initié par le Population Reference Bureau (PRB), en partenariat avec le Consortium Régional pour la recherche en Economie Générationnelle (CREG) et l'Université Californie - Berkeley (UCB).

Le projet CWW se déroule au profit des pays d'Afrique de l'Ouest notamment le Bénin, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Son objectif principal est de valoriser le travail domestique non rémunéré par sa prise en considération dans les politiques publiques. A cet effet, le PRB en collaboration avec le CREG appuie les pays du projet CWW dans le renforcement de capacités des experts-pays en communication stratégique sur les questions de travail domestique non rémunéré.

Cette formation, prévue sur la période juillet-novembre, a bien débuté avec le déroulement de deux séances, tenues les 07 et 20 juillet 2023. Ces premières sessions ont essentiellement porté sur deux aspects importants de la communication stratégique. La première porte sur le passage des évidences issues de la recherche scientifique à la mise en œuvre de politiques basées sur les conclusions de la recherche scientifique. Cette session fut l'occasion de revisiter les obstacles à la communication des évidences scientifiques aux décideurs. Le second a porté sur l'analyse du paysage politique. En effet, elle est nécessaire dans la mesure où elle permet d'apprendre davantage sur les initiatives déjà existantes en rapport avec le travail domestique non rémunéré, les priorités du pays, le créneau politique dans lequel intégrer la question. La formation est ponctuée d'exercices pratiques assignés aux participants et qui font l'objet d'échange lors des sessions. A la suite de ces deux séances, le programme de formation prévoit 08 autres sessions pour venir à bout du programme.

Appui du CREG aux experts Mauritaniens dans la finalisation du rapport sur le Dividende démographique : du 24 Juillet au 02 Août



Il a été tenu dans un format hybride, mais pour des soucis de connexion, les échanges ont été effectués et des instructions ont été fournies aux participants de sorte à permettre à chaque groupe d'avancer de façon concomitante sur le travail. Ont pris part à l'atelier une quinzaine d'experts Mauritaniens accompagnée par l'équipe du CREG. En effet, cet atelier a été organisé dans le but de finaliser le rapport NTA de la Mauritanie par la prise en compte des différentes observations faites dans les rapports et l'amélioration de l'interprétation des résultats des analyses. Cela permettra de faire des propositions à l'équipe nationale pour l'amélioration dudit rapport.

La première journée a été marquée par un bref rappel des attentes de l'atelier, la nécessité de la prise en compte des observations des rapports et la formation des groupes de travail. Après les plénières, les contrastes ont été relevés tels que le genre (Homme et femme) et le milieu de résidence (Rural et Urbain). Ainsi, il a été recommandé que soient pris en compte dans les différentes analyses de chaque groupe sur les deux périodes 2014 et 2019.

Annonces



Finalisation du rapport sur le suivi du dividende démographique et la Budgétisation sensible au Dividende Démographique de la Mauritanie (session présentielle) du 14 au 19 août 2023

Prochaine Edition du JSC avec le Tchad



Colloque de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis à l'honneur de l'Eminent professeur, Adama Diaw, du 8 au 10 Août 2023



Admission du professeur Latif Dramani au grade de professeur titulaire, vendredi 28 juillet 2023

